



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/1196
21 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE

I. INTRODUCTION

1. Deux ans après la signature de l'Accord général de paix pour le Mozambique à Rome le 4 octobre 1992, des résultats importants ont été obtenus en ce qui concerne le maintien de la paix au Mozambique et la préparation des premières élections multipartites dans ce pays. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées au cours de ce processus colossal, le Mozambique est maintenant prêt à tenir ces élections comme prévu, les 27 et 28 octobre 1994. Bien que le Conseil de sécurité n'ait pas expressément demandé de nouveau rapport, le présent rapport lui est soumis pour le mettre au courant, à la veille des élections, de l'évolution récente de la situation au Mozambique.

II. OÙ EN SONT LE PROCESSUS DE PAIX ET LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS?

2. Des progrès substantiels ont été accomplis sur tous les fronts depuis que j'ai présenté mon dernier rapport au Conseil de sécurité le 26 août 1994 (S/1994/1002). Après avoir fait le point du processus de paix, je pense que les conditions essentielles pour la tenue d'élections libres et régulières sont maintenant réunies. En dépit des tensions qui sont apparues ces dernières semaines, il n'y a pas eu de violation du cessez-le-feu depuis des mois; l'établissement des listes électorales s'est achevé en bon ordre; et la campagne électorale est désormais entrée dans sa phase la plus active. Plus de 75 000 soldats ont été démobilisés, et une armée unifiée comptant environ 10 000 hommes a été constituée. Le nombre des incidents violents a sensiblement diminué et la situation politique est relativement calme. Ce sont là des acquis importants.

3. En revanche, l'atmosphère pendant la campagne électorale a été tendue et le banditisme s'est généralisé. Cette situation est exacerbée par la présence persistante de grandes quantités d'armes, en dépit du fait que, au 11 octobre 1994, 111 539 armes avaient été récupérées auprès des forces des deux partis et 43 491 auprès des forces paramilitaires.

4. Après deux prolongations, l'établissement des listes électorales, qui avait commencé le 1er juin, s'est achevé le 2 septembre 1994, date à laquelle 6 396 061 personnes s'étaient inscrites sur les listes, soit 81 % des 7 894 850 personnes remplissant les conditions voulues pour pouvoir voter.

Certaines erreurs techniques s'étaient produites au cours des premières phases du processus d'inscription, mais elles étaient principalement imputables au fait que les équipes chargées des inscriptions n'avaient pas reçu d'instructions précises ou n'avaient pas bénéficié d'une formation suffisante. Il a été remédié à cet état de choses lorsque les autorités électorales ont publié les instructions nécessaires. Au cours de la période d'inscription sur les listes électorales, l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) a reçu 83 plaintes pour irrégularités, dont 34 ont été ensuite communiquées à la Commission électorale nationale. L'ONUMOZ estime que ces plaintes ne devraient pas infirmer sérieusement le processus électoral global.

5. Après avoir vérifié l'authenticité de la documentation qui lui avait été soumise à l'appui des candidatures à la présidence, la Commission électorale nationale a annoncé, le 13 septembre 1994, qu'elle en avait accepté 12. Elle en a rejeté une qui n'avait pas recueilli le nombre de signatures requis. La Commission a autorisé 14 partis politiques et coalitions à participer aux élections législatives. Au total, 3 117 candidats se disputeront 250 sièges à l'Assemblée nationale.

6. La période des inscriptions ayant été prolongée, la campagne électorale ne s'est ouverte officiellement que le 22 septembre, soit 10 jours plus tard que ce qui était initialement prévu. Bien qu'elle ait commencé dans une atmosphère calme et constructive, elle a été marquée par un nombre croissant de troubles, de discours incendiaires et même, dans certains cas, d'agressions physiques. En particulier, plusieurs meetings organisés par les dirigeants du Frente de Libertação de Moçambique (FRELIMO) et de la Resistência Nacional Moçambicana (RENAMO) ont été perturbés par des accrochages entre leurs partisans et des militants d'autres partis. L'ONUMOZ pense néanmoins que, malgré leur gravité, ces incidents n'ont pas jusqu'ici menacé sérieusement le caractère démocratique et la régularité du processus électoral. Cependant, étant donné certaines déclarations faites publiquement par certains candidats, on pourrait se demander s'ils sont vraiment résolus à accepter les résultats des élections. Cet état de choses est fâcheux et inquiétant.

7. Au paragraphe 23 de mon rapport précédent (S/1994/1002), j'ai informé le Conseil de sécurité de la situation concernant le financement de l'assistance technique au processus électoral et le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux partis politiques enregistrés. Au 17 octobre, les contributions annoncées n'avaient toujours pas été intégralement versées. Je lance un appel pressant aux donateurs pour qu'ils honorent leurs engagements et qu'ils combleront d'urgence le déficit actuel.

8. L'organisation et l'exécution du scrutin proprement dit constituent un enjeu considérable pour les autorités électorales nationales et pour l'Organisation des Nations Unies. Nombre des problèmes d'organisation et de logistique rencontrés au cours des préparatifs de la vérification du scrutin ont été maîtrisés, mais il y a encore des besoins considérables dans des domaines comme l'appui logistique au personnel électoral, les transports et les communications.

9. L'ONUMOZ, les organismes des Nations Unies ayant des activités au Mozambique et les organisations non gouvernementales, en coopération avec les autorités électorales nationales, ont mis au point et exécute un plan d'opérations complexe. Pendant les deux jours que durera le scrutin, les électeurs exprimeront leurs suffrages dans quelque 7 300 bureaux de vote groupés dans 2 700 centres électoraux répartis dans l'ensemble du pays. L'ONUMOZ observera et vérifiera le scrutin et le dénombrement des voix dans toutes les provinces avec l'aide d'environ 2 100 observateurs électoraux des Nations Unies, dont 570 seront fournis par les États Membres et 279 seront affectés du siège de divers organismes des Nations Unies. L'ONUMOZ désignera 934 observateurs parmi son personnel, tandis que la communauté diplomatique de Maputo et les organisations non gouvernementales opérant au Mozambique détacheront 278 personnes qui feront fonction d'observateurs électoraux des Nations Unies. L'ONUMOZ collaborera étroitement avec l'Union européenne, qui enverra 200 observateurs. En outre, plusieurs organisations, dont l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique australe, fourniront des observateurs, qui seront soit incorporés aux équipes électorales de l'ONUMOZ, soit secondés, dans la mesure du possible, par la Mission.

10. Au paragraphe 26 de mon rapport précédent (S/1994/1002), j'ai souligné que la meilleure manière d'assurer la crédibilité des élections consistait à faire en sorte que les partis politiques mozambicains prennent eux-mêmes une part active au processus d'observation électorale. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a financé un programme qui a été mis au point par l'ONUMOZ et qui est exécuté par l'International Republican Institute, l'Organisation internationale pour les migrations et une organisation non gouvernementale, Cooperative for American Relief Everywhere, Inc. (CARE). Grâce à ce programme, dans le cadre duquel jusqu'à 35 000 observateurs des partis mozambicains reçoivent une formation et des subsides, les partis pourront observer effectivement les élections dans tous les bureaux de vote. Un programme parallèle, financé par le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux partis politiques enregistrés, permet d'apprendre à 78 représentants de tous les partis mozambicains à se servir d'ordinateurs de façon à pouvoir vérifier le dépouillement des résultats du scrutin aux niveaux tant provincial que national.

11. Même si le processus électoral se déroule bien en général, je suis préoccupé par le fait qu'il y a encore tant d'armes et de munitions non récupérés dans tout le pays, notamment dans des dépôts non déclarés et, jusqu'ici, non vérifiés. Ce problème a été exacerbé par le manque de coopération des partis en ce qui concerne la vérification de certaines bases militaires et de certaines installations de police, dont celles de la Police d'intervention rapide. Je ne doute pas que le Gouvernement et la RENAMO reconnaissent l'importance cruciale que ces activités de vérification et d'autres revêtent pour susciter la confiance indispensable au succès des élections. Je leur demande instamment d'honorer leurs engagements et de coopérer avec l'ONUMOZ dans l'accomplissement de son mandat. Il sera tout aussi important de continuer à suivre cette question après les élections car elle constitue un élément majeur de la situation d'ensemble en matière de sécurité. Il faudra en outre s'employer activement à former les nouvelles forces armées du Mozambique et à perfectionner la police nationale.

/...

III. OBSERVATIONS

12. Il y a lieu de féliciter le peuple mozambicain de maintenir la paix dans son pays et de se préparer aux élections présidentielles et législatives qui le rapprocheront des objectifs consistant à instaurer la démocratie et une paix durable et à mettre en place un gouvernement représentatif.

13. Il y a un risque évident de détérioration du climat politique avant le scrutin et immédiatement après. Il faudra à ce moment-là faire tout spécialement preuve de circonspection et de sens politique. Je suis convaincu que le peuple mozambicain est capable d'affermir la paix et la stabilité, surtout durant la très importante période de transition qui suivra les élections. Je suis encouragé par le fait que le FRELIMO, la RENAMO et les autres partis en présence ont affirmé à plusieurs reprises leur attachement au processus de paix et à un avenir démocratique pour le Mozambique. Il est devenu évident depuis deux ans que la reprise du conflit, ou un déclenchement de la violence ou toute tentative de contester les résultats des élections vérifiées par l'ONUMOZ provoquerait une réaction très négative et vigoureuse de la population du Mozambique et de la communauté internationale.

14. L'avenir du Mozambique est entre les mains de sa population et de ses dirigeants. Je les encourage à entretenir un dialogue constructif et à faire tout ce qu'il faut pour que les élections se déroulent dans un climat de sécurité et de liberté et que la période postélectorale permette de faire prévaloir la paix, la stabilité et la réconciliation nationale. L'Organisation des Nations Unies continuera à épauler et faciliter les efforts dans ce sens. En particulier, il faut poursuivre les efforts tendant à assurer l'harmonie après les élections en forgeant un consensus, sinon un accord national, sur l'avenir démocratique du pays. On n'y parviendra qu'en tenant compte à la fois des intérêts vitaux de toutes les parties en cause dans le processus de paix et du rôle qu'elles peuvent jouer dans l'avenir du pays. Le monde aura les yeux fixés sur le Mozambique avant et après les élections.

15. Il importe que la communauté internationale continue d'aider les Mozambicains à relever et à reconstruire leur pays. Comme le Conseil de sécurité l'a demandé, je présenterai en temps utile aux organes compétents de l'Organisation mes recommandations quant au rôle que peut jouer l'ONU dans ces domaines. Après les élections, je présenterai aussi un rapport au Conseil sur l'écoulement des avoirs de l'ONUMOZ et le retrait de la Mission selon les modalités énoncées aux paragraphes 34 à 38 de mon précédent rapport (S/1994/1002).
